

Fiche pratique n°2 : Le permis de chasse

Vous souhaitez être candidat au permis de chasser ? Tout d'abord, bienvenue dans le monde cynégétique ! L'obtention du permis de chasse requiert quelques formalités et formations obligatoires, facilitées depuis le 1^{er} janvier 2014 puisque désormais, l'examen ne se déroule plus qu'en une seule journée qui regroupe les épreuves théoriques et pratiques. Le système de notation a également évolué, l'examen totalise 31 points : 21 points pour les épreuves pratiques et 10 points sont accordés pour l'épreuve théorique. Le permis de chasse vous sera accordé si vous obtenez un minimum de 25 points, à condition de n'avoir commis aucune faute éliminatoire.

Pour vous porter candidat au permis de chasser, vous devez être âgé de minimum 16 ans (la chasse accompagnée est possible dès 15 ans), les formalités diffèrent selon votre âge, vous aurez différents documents à fournir.

Afin d'obtenir votre permis de chasse, voici les documents que vous aurez à fournir ou compléter :

- ✓ Imprimer et compléter le formulaire CERFA n°13945*04 ci-dessous : « demande d'inscription à l'examen et de délivrance du permis de chasser »
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité recto/verso
- ✓ 2 photos d'identité normalisées, récentes de moins de 6 mois et identiques
- ✓ Faire compléter le certificat médical présent au recto (ou page 2) du formulaire CERFA par votre médecin traitant
- ✓ Un chèque ou mandat postal de 31€ pour les mineurs (- de 16 ans) – 46€ pour les majeurs

Si vous avez entre 16 et 18 ans :

- ✓ Une attestation de recensement
- ✓ OU un certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté »
- ✓ L'autorisation du représentant légal présente sur le document CERFA doit être complétée

Une fois ces documents rassemblés et dûment complétés, il vous faut les adresser à votre fédération départementale de chasse qui transmettra à l'ONCFS, vous serez ensuite convoqué aux journées de formations, puis à l'unique journée de l'examen qui vous permettra d'obtenir votre permis de chasse.

[Retrouver nos autres fiches pratiques en téléchargement gratuit sur
www.chassepassion.net](http://www.chassepassion.net)



N° 13945*04

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de la chasse et de la protection de la nature

**DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET
DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER**

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R. 423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser

agrafez ici
vos photos d'identité
sans les détacher
l'une de l'autre
et
après avoir porté vos nom
et prénoms au dos
(pas d'agrafe sur le visage)

A compléter par la FDC / FIC :

- Inscription à l'examen unique
 Réinscription à l'examen unique

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, qui la transmet à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la **photocopie d'une pièce d'identité** recto/verso en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport), pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
- de **deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques** à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
- du **certificat médical**, au verso de la présente demande, attestant que vous n'êtes pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (reproduit au dos de la présente demande), daté de moins de deux mois au jour de votre inscription ;
- des **documents ci-après relatifs aux obligations du service national**, si vous êtes français et si vous avez entre 16 à 25 ans :
 - vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
 - vous avez entre 16 et 18 ans, il faut joindre à la demande :
 - une attestation de recensement
 - ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté » (anciennement « journée d'appel de préparation à la défense »)
 - vous avez entre 18 et 25 ans, il faut joindre à la demande :
 - le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté » (anciennement « journée d'appel de préparation à la défense »)
 - ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté, ce document comportant obligatoirement une date de validité
 - ou une attestation individuelle d'exemption
 - si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de **l'autorisation de votre représentant légal** (père, mère, tuteur ou juge des tutelles) ;
 - de **la déclaration sur l'honneur** (figurant ci-dessous) que vous aurez signée vous-même (que vous soyez mineur(e), majeur(e) ou majeur(e) en tutelle), attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription à l'examen et à la délivrance du permis de chasser listées au dos de la présente demande ;
 - d'**un chèque bancaire ou postal ou d'un mandat postal**, dont le montant correspond à la somme du droit d'inscription à l'examen de 16€ et de la redevance pour la délivrance du permis de chasser de 30 € (15 € pour les mineurs) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ».

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne


Votre nom de naissance : _____
 Votre nom d'usage(1) : _____
 Vos prénoms : _____
 Votre date de naissance : _____
 Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : _____ Département : _____
 Votre adresse N° et rue : _____
 Commune : _____ Code postal : _____
 Votre nationalité : _____
 Téléphone fixe (facultatif) : _____ - Téléphone portable (facultatif) : _____
 Adresse électronique (facultatif) : _____@_____

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser.
Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction
pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser,
figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à : _____

le : _____

Portez **votre signature** (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) : 

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)
 dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des tutelles(*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Nom de naissance : _____
 Nom d'usage(1) : _____
 Prénoms : _____

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à _____, **Signature du représentant légal :**
(et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le : _____

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance
 La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.
 Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – Direction des actions territoriales.

